



A la duvetine

La qualité environnementale : un partenariat avec nos hôtes

La charte ainsi décrite constitue un engagement de notre part à respecter les critères de protection de l'environnement tout en associant nos hôtes dans une démarche concertée.

Elle ne constitue pas **une obligation** pour eux et elle doit s'entendre comme un compromis intelligent avec le confort attendu et le plaisir de passer un séjour agréable chez nous.

Les actions portent essentiellement sur la gestion de l'eau, les économies d'énergie, la gestion des déchets et la gestion des consommables comme le papier et les produits d'hygiène.

- Gestion de l'eau

Les douches (20 l) sont à préférer aux bains (100 l) c'est pourquoi toutes nos chambres en sont équipées. Le volume des chasses d'eau est inférieur à 6 litres.

Il est demandé à nos hôtes de vérifier que les robinets sont bien fermés après utilisation et de signaler toute fuite ou tout dysfonctionnement pouvant entraîner des fuites.

Pour les chambres d'hôte, les draps sont changés à la demande mais si possible à un rythme de 5 jours et le linge de toilette tous les 3 jours.

Les eaux usées sont traitées selon les normes européennes par une micro station à fibres de coco avec bacs à graisse.

- Gestion des déchets :

* Diminution des emballages : pour l'accueil en chambre d'hôtes, les conditionnements moyens/gros sont privilégiés par rapport aux conditionnements individuels (beurre, produits d'hygiène, etc...). Nous recommandons aussi à nos hôtes de privilégier les emballages les moins volumineux et les moins polluants possibles.

* Le tri sélectif est pratiqué et des récipients sont prévus à cet effet à l'extérieur. Les déchets ainsi triés (verre, papier/carton, emballages divers) sont déposés dans les containers prévus dans la commune. Les déchets organiques sont déposés dans notre bac à compost dans le jardin.

L'objectif est de réduire au maximum les déchets vrac qui sont déposés dans la poubelle Communale.

- Gestion de l'énergie

Le chauffage dans la maison d'hôtes est assuré par un système de radiateurs à fluide calorifique.

L'insert de la cheminée de la salle de séjour de la maison d'hôtes permettent un chauffage au bois complémentaire. Un projet de poêle à granulés pour l'étage est à l'étude.

L'eau chaude est produite par un chauffe-eau à accumulation chauffé la nuit.

Les luminaires de l'ensemble de la maison sont équipés d'ampoules à basse tension.

Les hôtes veillent à limiter les déperditions de chaleur et à éteindre les luminaires et les appareils électriques non nécessaires.

- Alimentaire

Des adresses de magasins bio et de producteurs locaux sont fournis sur la tables des documents touristiques

Les repas d'hôtes sont préparés en priorité avec les légumes d'un producteur local bio et les fruits du jardin potager .

- Espaces verts :

Le jardin ne reçoit aucun produit chimique . Nos hôtes peuvent y découvrir la richesse de la faune et la flore . Une petite parcelle est cultivé en permaculture. Une bande de plantes aromatiques sur le côté de la maison permet d'aromatiser les plats cuisinés

- Gestion des consommables

* Papier : Nous favorisons les échanges par mail des contrats et les règlements par carte pour éviter la consommation de papier. Pour les documents, l'utilisation de papier recyclé est privilégiée avec une impression en recto/verso.

* Hygiène et nettoyage :

Les produits fabriqués maison à base de vinaigre, bicarbonate et huiles essentielles et à label écologique sont privilégiés .